

|   |  |   |
|---|--|---|
|  | <p>Local Syndical :<br/>CFP de Châteaulin<br/>5, Place de Kerjean<br/>CS 90055<br/>29150 Châteaulin</p> <p>solidairesfinancespubliques.ddfip29<br/>@dgfip.finances.gouv.fr</p> |  |
|---|--|---|

## CTL « suppressions d'emplois » du 22 janvier 2019 Déclaration liminaire

Madame la Présidente Directrice,

Le début d'année civile est traditionnellement marqué par la convocation d'un Comité Technique Local relatif aux emplois, à leur suppression surtout...

Les élu-e-s de **Solidaires Finances Publiques** ne prendront pas part au point relatif aux suppressions d'emplois prévu lors de ce CTL.

En effet, les élu-e-s de **Solidaires Finances Publiques** ne souhaitent pas, par leur présence lors de l'examen du point relatif à l'annonce de 35 nouvelles suppressions d'emplois à la DDFiP du Finistère en 2019, apporter une quelconque caution à la politique destructrice menée à marche forcée par le pouvoir politique, la Direction Générale, et la DDFiP du Finistère.

Madame la Présidente, **Solidaires Finances Publiques** ne peut que contredire les propos que vous avez tenus, mardi 15 janvier 2019, en annonçant que, techniquement, «seulement» 27 emplois seront supprimés à la DDFiP du Finistère (et 8 transferts).

**Solidaires Finances Publiques** affirme que 35 emplois seront bien supprimés en 2019 dans notre Direction.

Effectivement, les 8 emplois transférés de la DDFiP du Finistère vers celle du Puy-de-Dôme engendreront, au tableau des emplois, 8 suppressions dans le Finistère et autant de créations dans le Puy-de-Dôme.

D'ailleurs, il est indiqué, dans le document de présentation remis aux élu-e-s : *« Dans le Finistère, pour 2019, le volume de suppressions d'emplois calculé selon cette méthode est de 27 emplois auquel il faut ajouter 8 emplois transférés au titre des redéploiements nationaux; soit un total de 35 suppressions d'emplois (-21 en 2018). »*.

40 000 emplois supprimés aux Finances Publiques depuis 2002. Une nouvelle saignée de 2 130 emplois en 2 019. Combien entre 2020 et 2022 ? 15 à 20 000 ?

Dans des services déjà à l'agonie, nous considérons cette annonce comme une nouvelle preuve de votre volonté de destruction de notre outil de travail.

**Solidaires Finances Publiques** dénonce également la mise en place, en 2019, de nouvelles règles de gestion (ALD département) dans 14 Directions locales préfiguratrices.

Notre Organisation Syndicale considère que ces nouvelles règles vont transformer l'Administration d'État en un conglomérat de P.M.E. locales, où les «patrons» seront libres de disposer leurs pions partout où ils le souhaiteront, au sein d'un réseau très contracté, engendrant une précarisation des droits et garanties des agents.

**Solidaires Finances Publiques** estime que cette attaque constitue une atteinte grave à la pérennité de notre statut. Or ce statut, loin de faire des agents d'État des privilégiés, garantit leur neutre indépendance, dans un environnement où éclatent quasi quotidiennement des scandales de conflits d'intérêt, et où 74 % des Français jugent que les affaires de l'État ne sont pas conduites dans l'intérêt général (source CEViPoF - Sciences Po, décembre 2018).

La privatisation du recouvrement de l'Impôt sur les revenus, via la mise en place du prélèvement à la source, s'inscrit dans ce cadre.

La mise en place du prélèvement à la source, qualifiée de « *petite surcharge de travail* » par M. Darmanin, participe, dans le contexte plus global du C.A.P. 2022, de la profonde transformation de nos missions régaliennes.

Par « transformation », il conviendrait plutôt d'employer le terme de « disparition », tant la quasi-totalité de nos missions sont aujourd'hui menacées.

**Solidaires Finances Publiques** ne cesse de dire, et d'écrire, que la volonté politique de destruction des Services Publics de proximité participe à la remise en cause de notre modèle de vie, garant d'une cohésion et d'une mixité sociale, et encourage, de fait, la montée du populisme et des organisations extrémistes en France.

Dans un rapport, publié le lundi 14 janvier 2019, le Défenseur des droits s'inquiète des effets de la «dématérialisation» des services publics d'ici à 2022. Ce rapport estime que, mal accompagnée, cette dématérialisation pourrait créer des inégalités d'accès entre citoyens.

Je cite une partie de ce rapport : *«Mais cet objectif ne sera pas atteint si l'ambition collective portée dans ce processus se résume à pallier la disparition des services publics sur certains territoires et à privilégier une approche budgétaire et comptable. De même, si l'on considère que cette transformation profonde des relations entre usagers et services publics peut se faire à « marche forcée », sans tenir compte des difficultés bien réelles d'une partie de la population et des besoins spécifiques de certaines catégories d'usagers. Il ne sera pas plus atteint si cette évolution aboutit à une déresponsabilisation des pouvoirs publics, en renvoyant notamment à la sphère associative la prise en charge de l'accompagnement des usagers, ou en misant sur le secteur privé pour compenser les défaillances du service public.»*.

Malgré cela, au plan local, vous poursuivez votre politique de restructuration des services et de suppression de structures : le foncier aujourd'hui, les hypothèques et l'enregistrement hier, le PCE avant-hier, les trésoreries depuis des années, quels services demain ?

Dans plusieurs services de la DDFiP du Finistère, les agents ont pris l'initiative, ces dernières semaines, d'élaborer des pétitions (SIP-SIE de Quimper, SIP de Douarnenez, PCR, maintenant Morlaix contre le départ de la mission foncière) afin de vous faire part de leur mécontentement.

Quelles réponses avez-vous apporté aux agents suite à ces pétitions Mme la Directrice ?

L'annonce par M. Darmanin du versement d'une prime de 200 € à une partie seulement du personnel ne va pas apaiser les esprits.

**Solidaires Finances Publiques** estime que c'est l'ensemble des personnels de la DGFIP qui doit être reconnu :

- Par le versement d'une prime de 200 € dès le mois de février 2019.
- Par la revalorisation immédiate du régime indemnitaire de 200 € par mois via l'IMT.
- Par une opération massive de repyramidage des emplois accompagné d'une nette amélioration des volumes de promotions de grade au sein de chaque catégorie, et d'un large plan de promotions de C en B et de B en A.

Dans votre message de vœux adressé aux agents, vous indiquez que les conditions de vie au travail restent votre priorité, ainsi que celle de l'équipe de Direction.

Les mots c'est bien, les actes c'est mieux...

**Solidaires Finances Publiques** estime qu'une amélioration des conditions de vie au travail ne sera réalisable que par le renforcement des effectifs, des droits et garanties des agents, de leurs missions, et des structures.

En 2019, **Solidaires Finances Publiques** continuera à lutter, aux côtés des personnels, pour la sauvegarde de notre modèle républicain et social, et pour la défense des intérêts individuels et collectifs des agents.